



Secteur : DH ATL 04  
Code : FR5300028

### Région littorale :

Bretagne

### Département littoral :

Morbihan

### Communes littorales :

Belz, Erdeven, Etel, Locoal-Mendon,  
Merlevenez, Plouhinec,  
Sainte - Hélène

### Superficie :

Superficie extension : 2 403 Ha  
Espace marin : 54.8 %  
Superficie globale : 4 221 Ha  
Espace marin : 49.2 %

### Statut des propriétés :

- Eaux intérieures françaises
- Domaine public maritime
- Propriétés privées
- Propriétés communales

### Patrimoine naturel remarquable

Espèces d'intérêt communautaire : 6  
Habitats d'intérêt communautaire : 9

### Principaux usages :

Ostréiculture, agriculture, pêche de loisir (embarquée, à pied et sous-marine), plaisance et nautisme, plongée, transport maritime de passagers

### Partenaires pour la gestion du site :

- Etat
- Collectivités territoriales notamment le syndicat mixte de la ria opérateur de la partie nord
- Communes
- Section régionale de la conchyliculture de Bretagne-sud
- Syndicat ostréicole de la ria d'Étel
- Chambre d'agriculture
- Pêcheurs et autres usagers

## Directive Habitats

### Ria d'Étel



La Ria d'Étel est un vaste estuaire aux multiples indentations et îlots qui découvre à chaque marée basse de vastes étendues de vasière. Elle est située entre le Golfe du Morbihan et la Rade de Lorient.

La partie nord de la ria est déjà classée en Natura 2000 : site FR5300028. Elle intègre des vasières ainsi que des landes et boisements avec des contacts directs entre les végétations de prés salés et de landes qui lui confèrent son intérêt exceptionnel.

**L'extension proposée** comprend la partie sud de la ria, entre le site actuel au nord et la barre d'Étel, à l'embouchure. Elle peut elle-même se diviser en deux :

- une partie sud étroite, de Pont-Lorois jusqu'à l'embouchure, marquée par des courants très forts et une présence urbaine forte, sauf à l'embouchure, avec les dunes ;
- une partie centrale assez semblable à la partie nord, mais avec une occupation ostréicole très développée et une bordure terrestre soit plus agricole, soit plus urbanisée.

L'extension vise à intégrer dans le réseau Natura 2000 l'ensemble fonctionnel de la ria d'Étel dans son entier

L'extension porte aussi sur la rivière du Sac'h et ses étangs, et les landes boisées du Bignac. En conséquence seront intégrées les zones naturelles à l'amont du Sac'h actuellement dans le site dunaire de Gavres à Quiberon. Par contre la lande des Quatre Chemins de Belz restera dans ce site pour une gestion cohérente de *Eryngium viviparum*.

### Justification de la proposition d'extension

#### 1 - La partie sud : de la barre à Pont Lorois

Elle offre dans cette partie une proportion relativement importante de fonds rocheux, grâce aux violents courants de marée qui les dégagent des sédiments. Dans ce secteur l'envasement ne touche que les berges de la rivière (présence d'une slikke en zone des marées) et le niveau supérieur, soit les 3 ou 4 premiers mètres de la zone sublittorale.

Au-dessous, surtout dans la partie de la Ria comprise entre l'îlot Nohic, au confluent de la rivière du Sach et l'îlot Gravigneux, en amont du Pont Lorois, le sable est propre et de plus en plus grossier vers l'amont.

Les roches sublittorales sont baignées par des eaux marines, ou très peu dessalées, dont la teneur en particules terrigènes est extrêmement élevée (4 fois celle de la rade de Brest).

Turbidité maximale et vitesse de courant élevée en font un biotope tout à fait remarquable. La forte turbidité des eaux entraîne la quasi-disparition des laminaires et leur remplacement par une couverture algale sous influence du sable, à base de cystoseires accompagnée d'une sous-strate riche et diversifiée.

D'après l'inventaire ZNIEFF-Mer entre 1984 et 1996 (Castric-Fey *et al.*, 2001), la faune fixée y est moyennement diversifiée. Elle comporte peu d'espèces rares ou remarquables. Cependant, les données plus récentes, recueillies dans le cadre du suivi-REBENT montrent que le site du Magouër Nord est tout à fait remarquable du point de vue de la biodiversité (Derrien-Courtel *et al.*, 2007). Dans ce milieu de type « chenal de marée abrité », mais peu envasé, avec fort apport de matières nutritives, les organismes filtreurs et en particulier les spongiaires, prolifèrent à très faible profondeur.

Dans les zones de renforcement du courant, à partir du confluent avec la rivière du Sach, les anthozoaires et des moulières sous-marines colonisent massivement les roches sublittorales du lit de la rivière. Un aspect particulièrement spectaculaire de l'effet conjugué du courant et de la turbidité dans ce biotope est la taille gigantesque atteinte par l'éponge *Cliona celata* hôte habituel des coquilles qu'elle perce, formant ici des massifs de plus d'un mètre de diamètre.

Il s'ensuit qu'une masse de matière vivante considérable couvre les roches sublittorales au-dessous de 10 mètres de profondeur. Cette biomasse, en majorité animale, constituée en particulier de spongiaires, d'hydrides, d'octocoralliaires et de moulières sous-marines est exceptionnelle (plus de 30Kg/m<sup>2</sup>), à son confluent avec la rivière du Sach, en raison du gigantisme d'une éponge (*Cliona celata*). Dans ce secteur de la Ria et un peu en amont du Pont Lorois, on observe aussi la présence d'un micro-milieu très propice à la production de biomasse, grâce au phénomène de piégeage du sédiment dans la matre d'invertébrés fixés sur la roche.

**En conclusion**, le biotope de la partie inférieure de la Ria d'Etel est un milieu naturel particulièrement original. Immédiatement au-dessous de l'estran, des taillis de cystoseires couvrent les roches du rivage, en alternance avec des prairies de zostères. Bien qu'hypertrophique, ce milieu conserve une bonne biodiversité. La vitesse des courants de marée dans ce chenal, le non envasement du lit de la rivière, la proportion importante de fonds rocheux permettent à la faune sous-marine d'y atteindre une biomasse d'une productivité maximale.

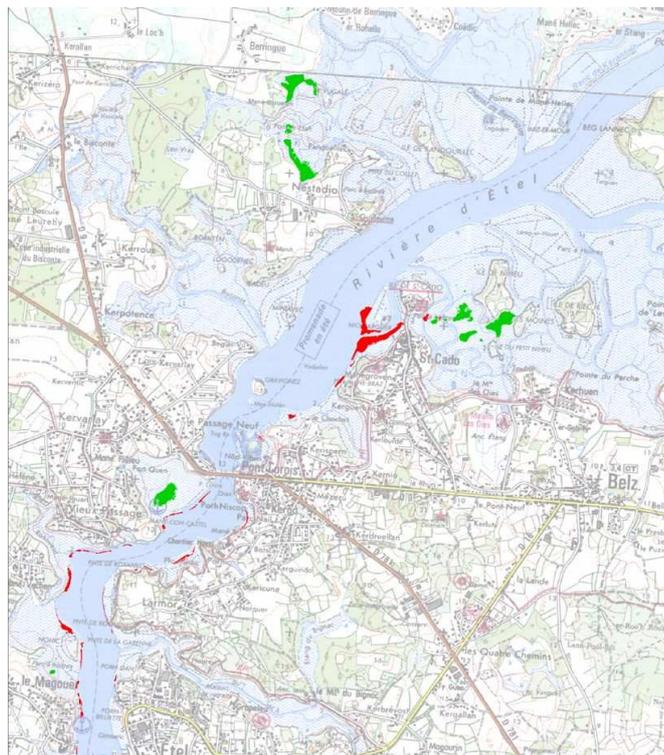


Anthozoaires : tapis de *Corynactis viridis* roses et *Metridium senile* rouge orangé.

## 2 - La partie centrale : entre Sainte-Hélène et Belz.

Comme dans la partie nord, l'habitats dominant du site est représenté par la slikke en mer à marée (Estuaire Atlantique). Une part importante de ces surfaces est occupée par les concessions ostréicoles.

Des herbiers de zostères naines et marines ont été cartographiés en 2005.



■ Herbiers à *Zostera noltii* - 1130-1  
■ Herbiers à *Zostera marina* - 1130-1

Dans la partie nord la cartographie des habitats marins réalisée en 2005 a permis d'aboutir à la conclusion suivante : « Le site rivière d'Etel est une zone estuarienne à faible pente. De ce fait, elle est dominée par des formations sédimentaires de faible granulométrie (402 ha, 98,5 %). Cette slikke est très peu colonisée par les herbiers à *Zostera noltii*

(17,3 ha). Ceci est du en grande partie à la prolifération d'algues vertes et rouges qui s'échouent en zone intertidale et induisent une mortalité de l'herbier... L'un des objectifs majeurs de gestion pourrait être de restaurer la qualité de l'eau afin de diminuer la fréquence et l'importance des proliférations de macroalgues.

Les activités humaines présentes sur le site semblent largement compatibles avec le maintien des habitats dans un bon état de conservation. »

### Orientations de gestion pour une conservation durable du site

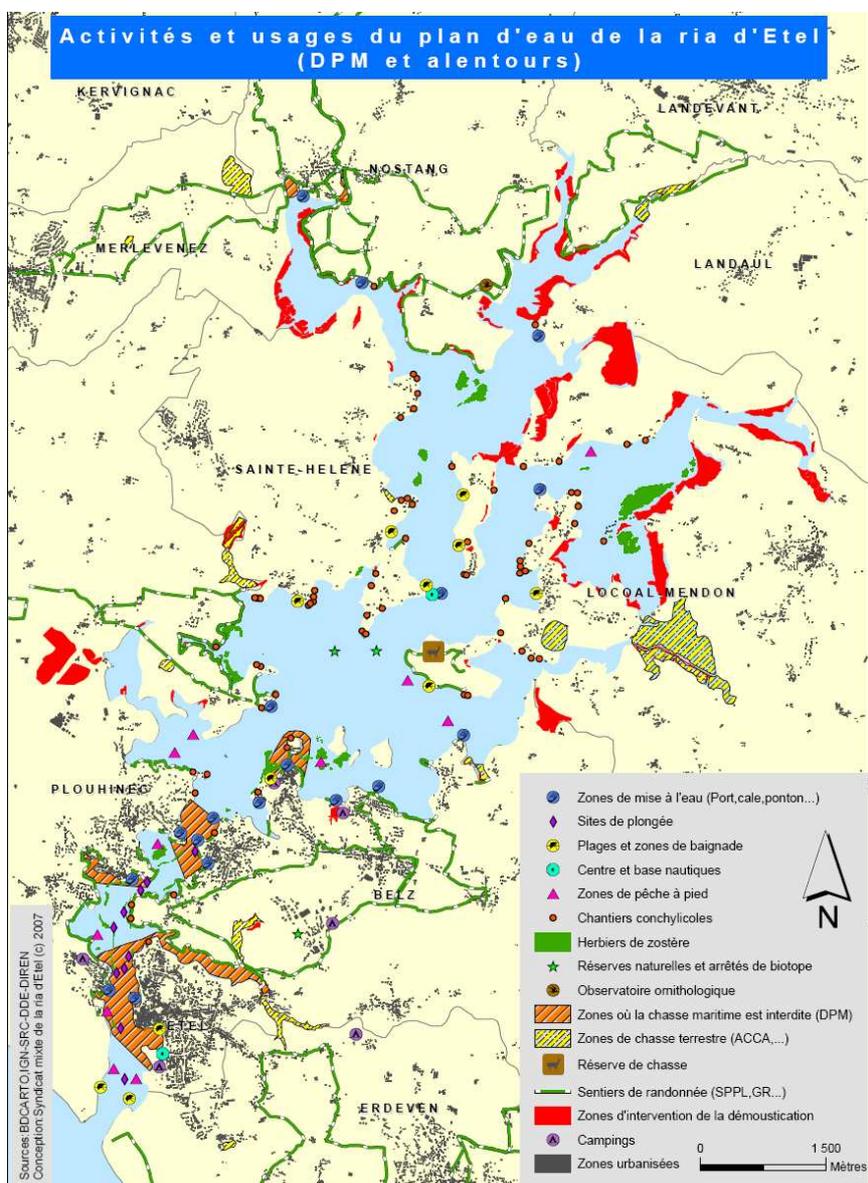
L'environnement et le développement durable sont une préoccupation importante sur le littoral, la difficulté réside dans la mise en œuvre des projets ou des programmes à la hauteur des ambitions, des préoccupations ou des urgences.

Sur la ria, une GIZC a permis de réaliser un inventaire complet du bassin versant (diagnostic participatif) sous SIG

L'extension du site Natura 2000 permettra une meilleure représentation du fonctionnement écologique de l'ensemble de la ria. Cette échelle de travail est nécessaire pour appréhender tous les rapports entre les activités humaines et les milieux et espèces, sans rupture des continuum écologiques.

Les activités humaines, et en particulier l'ostréculture, avec ses 54 entreprises, 215 emplois, exploitant 384 ha, seront partie prenante dans l'élaboration du document d'objectifs.

Ce DOCOB, déjà commencé dans la partie nord, définira les modalités de fonctionnement durable des activités humaines, professionnelles et de loisirs, prenant en compte la conservation des habitats et des espèces.



## Sources/Bibliographie :

- Castric-Fey A., Girard-Descatoire A., L'Hardy-Halos, M.-Th., **Derrien-Courtel S.**, 2001. La vie sous-marine en Bretagne – Découverte des fonds rocheux. Les Cahiers Naturalistes de Bretagne n°3, Conseil Régional de Bretagne, Biotope édit., 176p.
- **Derrien-Courtel S.**, Le Gal A., Mercier-Pécard M., Derrien R., Decaris F.-X., Mercier N., 2007. REBENT - Résultats de la surveillance du Benthos – Région Bretagne – Suivi stationnel des roches subtidales 2004-2005-2006. Contrat IFREMER, mars 2007, 526p.
- Les Cahiers d'Habitats, 2004. *Habitats côtiers, Natura 2000, Tome 2*. La documentation française, 399 p.
- Girard-Descatoire A., L'Hardy-Halos M.Th. et A. Castric-Fey, 1996 Inventaire de la faune et de la flore sur les fonds rocheux du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Étel. Rapport DIREN, nov. 96. 167 p. Convention Znieff 94.
- Syndicat mixte de la Ria d'Étel. Démarche expérimentale de gestion intégrée de la zone côtière (février 2006-juillet 2007) Bilan et résultats -
- Chauvaud S TBM, 2005. Cartographie des habitats marins du site Natura 2000 de la Ria d'Étel
- Conservatoire botanique national de Brest 2005 ; Cartographie des habitats terrestres du site Natura 2000 de la Ria d'Étel



René Derrien,  
MNHN Concarneau

Anthozoaires : tapis de *Corynactis viridis* roses, *Metridium senile* rouge orangé, accompagnés d'éponges : *Tethya aurantium* (ronde et jaune) et *Celtodoryx girardae* (à droite), d'ophiures *Ophiothrix fragilis* et d'algues vertes *Ulva* sp.



L'éponge introduite *Celtodoryx girardae* (éponge jaune citron) se développe sur n'importe quel type de substrat, y compris biologiques, comme cette gorgone.



## PROJET DE RESEAU EUROPEEN NATURA 2000 EN MER

### Directive Habitats

## Ria d'Étel

#### Liste et codes des habitats d'intérêt communautaire de la Directive Habitats justifiant la désignation d'une extension

##### **1110 – Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine**

- 1110-1 - Sables fins propres et légèrement envasés, herbiers de *Zostera marina* (façade atlantique)
- 1110-2 - Sables moyens dunaires (façade atlantique)
- 1110-4 - Sables mal triés (façade atlantique)

##### **1130 - Estuaires**

- 1130-1 - Slikke en mer à marées (façade atlantique)

##### **1140 – Replats boueux ou sableux exondés à marée basse**

- 1140-1 - Sables des hauts de plage à Talitres
- 1140-2 - Galets et les cailloutis des hauts de plage à Orchestia
- 1140-4 - Sables dunaires
- 1140-6 - Sédiments hétérogènes envasés

##### **1150 - Lagunes côtières**

##### **1170 – Récifs**

- 1170-1 - La roche supralittorale (façade atlantique)
- 1170-2 - Roche médiolittorale en mode abrité
- 1170-9 - Les champs de blocs (façade atlantique)

##### **1210 - Végétation annuelle des laissés de mer**

- 1210-1 - Laisses de mer sur substrat sableux à vaseux des côtes Manche-Atlant. et Mer du Nord

##### **1310 - Végétations pionnières à *Salicornia* (et autres) des zones boueuses et sableuses**

- 1310-1 Salicorniaies des bas niveaux ( haute slikke atlantique)
- 1310-2 Salicorniaies des hauts niveaux (schorre atlantique)
- 1310-4 Végétations à petites annuelles subhalophiles

##### **1320-Près à *Spartina* (*Spartinion maritimae*)**

##### **1330-Près salés atlantiques (*Glauco-Puccinellietalia maritimae*)**

- 1330-2 Près salés du shorre moyen

#### Liste et codes des espèces d'annexe 2 de la Directive Habitats justifiant la désignation

- 1095 - *Petromyzon marinus*
- 1096 - *Lampetra planeri*
- 1106 - *Salmo salar*
- 1163 - *Cottus gobio*
- 1355 - *Lutra lutra*
- 1831 - *Lurionium natans*